



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 15 mars 2020

Communiqué de presse

Annulation des épreuves du permis de conduire

Compte tenu des restrictions annoncées par le Premier ministre pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, les examens pratiques du permis de conduire sont suspendus à compter du lundi 16 mars 2019, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42
oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.tr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972

